

GAMME DE SEMENCES POTAGÈRES
pour horticulteurs



Cultivating
Collaboration





Qui sommes-nous ?

Une équipe et une expertise technique dédiée

Le leader sur le marché français et reconnu à l'international

Une offre variétale adaptée pour le jardin

Un objectif : la satisfaction client

Cultivating Collaboration

Notre division dédiée au marché du **jardin** existe depuis plus de 50 ans accompagnant les **ensacheurs, producteurs de plants, horticulteurs** au service du **jardinier amateur**. Depuis novembre 2025, notre marque commerciale est devenue HM.CLAUSE et notre division jardin HM.CLAUSE HOME GARDEN. Au cœur de cette transition se trouve notre promesse de marque : **Cultivating Collaboration**. Nous

croyons fermement que la collaboration est la clé pour répondre aux besoins de nos **clients**. En **cultivant** des relations de proximité avec chacun d'entre-vous, nous restons à l'écoute de vos attentes et défis. Cette approche **collaborative** nous permet de développer des solutions les plus adaptées possibles et de proposer des **semences** qui répondent parfaitement aux exigences du marché.

Notre gamme HORTICOLE en quelques clics !



Rendez-vous sur notre site dédié clausehomegarden.com et retrouvez

- Toutes les infos produits dont vous avez besoin
- Les fiches techniques et ILV téléchargeables
- Des services et des conseils dans la rubrique « actualités »

3 gammes CONÇUES POUR VOUS



Premium

67 variétés qui répondent au mieux aux besoins des jardiniers et de la distribution.

- Faciles à cultiver
- Productives
- Savoureuses



Essentielles

62 variétés reconnues pour compléter la gamme **Premium**.

Plus de **140 variétés** indispensables pour réussir son potager, réparties en **3 gammes distinctes** :



Eco

14 variétés pour une gamme professionnelle à petit prix.



So Clause
TO YOU!

OBJECTIF N°1

**Donner le meilleur
aux jardiniers !**



LEXIQUE



Mildiou

Variétés résistantes au mildiou (Phytophthora infestans)



Variétés éligibles au plant label rouge



Variétés disponibles en Non Traitées



Variétés disponibles en agriculture biologique



Nouveauté 2026

NOUVEAUTÉS

Découvrez nos nouveautés, sélectionnées et testées pour répondre aux besoins de tous les professionnels du jardin.

NOUVEAU



BALLISTIC F1



PIKE



FROSTINE (HMC 12437)*



BELAPPIA (HMC 12886)*

SOMMAIRE

■ Aubergine	6	■ Courge	15
■ Betterave	7	■ Courgette	16
■ Carotte	7	■ Cornichon	18
■ Céleri	7	■ Épinard	18
■ Chicorée	8	■ Fenouil	18
■ Chou brocoli	9	■ Haricot	19
■ Chou de Bruxelles	9	■ Laitue	20
■ Chou-fleur	10	■ Mâche	23
■ Chou	12	■ Maïs doux	23
■ Concombre	13	■ Navet	23



CHOUCA F1



HMC 44434 (TUTTI SUN) F1**

ENTRÉES EN GAMME BIO



GOURMANDIA F1



BUFFALOSTEAK F1



GOURMANSUN F1



HONEY MOON F1

■ Melon	24
■ Pastèque	25
■ Oignon	26
■ Poireau - Poirée	26
■ Poivron - Piment	28
■ Tomate	30
■ Tomate Gamme anti-mildiou	39
■ Abréviations	40

■ Définitions et normes	42
■ Conditions générales de vente	43

AUBERGINE

KAZIMIR F1

- Aubergine longue.
- Très beaux fruits noirs, brillants et réguliers.
- Calice sans épine qui facilite la récolte.
- Plante très vigoureuse et productive.
- Peu de graines à maturité.



CLASSIC F1

- Variété de pleine saison, vigoureuse et très productive.



GALINE F1

- Convient aux plantations précoces en serre comme en plein air.



100% DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES 

VARIÉTÉS	GAMME	CARACTÉRISTIQUES	PRÉCOCITÉ	FORME	LONGUEUR (CM)
KAZIMIR F1		L'aubergine longue et sans épine	★★		20-25
GALINE F1		Très précoce !	★★★		15
CLASSIC F1		L'aubergine de tous les potagers	★		16-20
FABINA F1		L'aubergine de vos premières récoltes	★★		20-25
BALUROI F1 (OBT. INRA)		Variété rustique	★★		20-22

BETTERAVE

100% DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES ^{NTr}

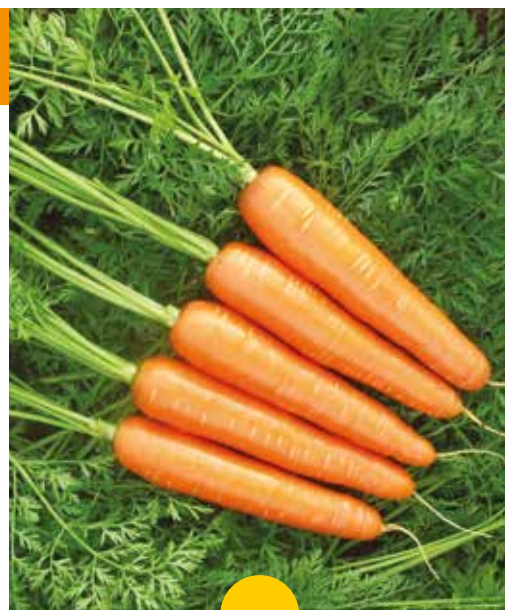
VARIÉTÉ	GAMME	CARACTÉRISTIQUES	PRÉCOCITÉ	FORME	COMPORTEMENT À LA MONTÉE À GRAINES	TENEUR EN SUCRE
NOBOL		Très productive et précoce !	★★★		★★★	★★★



CAROTTE

100% DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES ^{NTr}

VARIÉTÉ	GAMME	CARACTÉRISTIQUES	TYPE	LONGUEUR (CM)	RÉSISTANCE IR
MERCURIO F1		Une carotte précoce et s'adaptant à toutes les situations	Nantaise	18-20	-



CÉLERI-BRANCHE

100% DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES ^{NTr}

VARIÉTÉ	GAMME	CARACTÉRISTIQUES	TYPE	COMPORTEMENT À LA MONTÉE À GRAINES
LINO		Des arômes intenses	Vert clair	★★★★★
VERT D'ELNE (RACE ISEL)		Pour des récoltes d'été et d'automne	Vert foncé	★★
DORE GOLDEN SPARTAN		-	Blond	★★



CHICORÉE FRISÉE



MINERVA

- Plante rustique, bonne tenue au froid.



GÉANTE MARAÎCHÈRE

- Ne craint absolument pas le froid.
- Se développe même dans des conditions difficiles.
- Très volumineuse.



KASSY

- Une variété appétissante et s'adaptant à toutes les situations.

100 % DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES 

VARIÉTÉS	GAMME	CARACTÉRISTIQUES	COMPORTEMENT À LA MONTÉE À GRAINES	PÉRIODE DE PLANTATION			
				PRINT.	ÉTÉ	AUT.	HIV.
SCAROLE CORNET							
CORNET DE LA LOIRE		Variété ancienne typique de l'Anjou	★				
FRISÉE À GROSSES CÔTES							
MINERVA		Tient bien au froid !	★				
DORANA		La frisée au cœur jaune	★				
SCAROLE							
GÉANTE MARAÎCHÈRE (RACE ALMA)		Très volumineuse et rustique	★				
GROSSE BOUCLÉE (RACE ÉLYSÉE)		-	★				
CHICORÉE FRISÉE FINE							
KASSY		Une variété appétissante et s'adaptant à toutes les situations	★★★★				

CHOU BROCOLI

BABILON F1

- Plant de belle présentation.
- Plante rustique, compacte.
- Souple d'utilisation.
- Tronc épais, pomme très dense.
- Très bonne conservation



100 % DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EN SEMENCES TRAITEES LALSTOP K61WP⁽¹⁾

VARIÉTÉ	GAMME	CARACTÉRISTIQUES	CYCLE (Jours)	POIDS (kg)	PRÉCOCITÉ
BABILON F1		Produit de multiples jets	75-80	0,5	★★

CHOU DE BRUXELLES

BRIGITTE F1

- Production échelonnée.
- Petits choux bien formés, faciles à cueillir.
- Récoltes d'automne et d'hiver.
- Plante de 1 à 1,5m tenant bien au vent.

100 % DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EN SEMENCES TRAITEES LALSTOP K61WP⁽¹⁾

VARIÉTÉ	GAMME	CARACTÉRISTIQUES
BRIGITTE F1		Production échelonnée, facile à récolter



⁽¹⁾ Les semences non traitées sont désormais proposées en traitement biocontrôle LALSTOP K61WP (streptomyces K61), compatible Agriculture Biologique.

CHOU-FLEUR

blanc



CHASSIRON F1*



- Chou-fleur blanc de cycle court.
- Belle plante vigoureuse et saine.
- Pomme bien formée, ronde et bien blanche.

NAUTILUS F1



- Plante vigoureuse et bien couverte.
- Belle pomme très ronde et très blanche.
- Souple d'utilisation.

100 % DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EN SEMENCES TRAITEES LALSTOP K61WP⁽¹⁾

VARIÉTÉS	GAMME	CARACTÉRISTIQUES	CYCLE (Jours)	PÉRIODE DE PLANTATION			
				PRINT.	ÉTÉ	AUT.	HIV.
BLANC							
NAUTILUS F1		La référence en chou-fleur	75-85				
CHASSIRON F1*		Le chou-fleur pour toute la saison !	90-100				
AVISO F1		Plante vigoureuse, bien couverte	80-90				
OPTIMIST F1		Variété productive pour des récoltes d'automne	115-140				
TRIOMPHANT F1		-	160-180				

⁽¹⁾ Les semences non traitées sont désormais proposées en traitement biocontrôle - LALSTOP K61WP[®] (streptomyces K61), compatible Agriculture Biologique.

* Variété en cours d'inscription (APV).

CHOU-FLEUR

diversité



GITANO F1

- Chou très bien formé.
- Bon comportement face au mildiou.

TREVI F1

- Beau chou-fleur vert de belle présentation.
- Pour des récoltes d'automne.

100 % DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EN SEMENCES TRAITEES LALSTOP K61WP ⁽¹⁾

VARIÉTÉS	GAMME	CARACTÉRISTIQUES	CYCLE (Jours)	VIGUEUR	PÉRIODE DE PLANTATION			
					PRINT.	ÉTÉ	AUT.	HIV.
ROMANESCO								
NAVONA F1		Original et délicieux	90-110	★★★				
GITANO F1		Très belle présentation, bon comportement face au mildiou	90-120	★★★				
VERT								
TREVI F1		Goût très fin	60-75	★★★				

⁽¹⁾ Les semences non traitées sont désormais proposées en traitement biocontrôle LALSTOP K61WP (streptomyces K61), compatible Agriculture Biologique.

CHOU CABUS



REDSKY F1

- Chou rouge d'automne.
- Belle présentation rouge brillante.
- Pomme dense.



SIR F1

- Beau chou rond, vert foncé et de beau calibre.
- Le plus précoce.

100 % DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EN SEMENCES TRAITEES LALSTOP K61WP ⁽¹⁾

VARIÉTÉS	GAMME	CARACTÉRISTIQUES	FORME	CALIBRE	RÉS.	CYCLE (Jours)	PÉRIODE DE PLANTATION			
							PRINT.	ÉTÉ	AUT.	HIV.
ROUGE										
REDSKY F1		Plan de qualité		2	HR : Foc: 1	85-95				
REDGUARD F1		Se récolte à l'automne		2-3	-	120-140				
ROND										
SIR F1		Le plus rapide et le plus souple d'utilisation		1-1,5	-	75-90				
BRADY F1		Souplesse de récolte, de l'automne aux grands froids		1,5-2	-	120-130				
BRIGADIER F1		Le chou à choucroute		6-8	HR : Foc: 1	130-140				

⁽¹⁾ Les semences non traitées sont désormais proposées en traitement biocontrôle ⁽¹⁾ LALSTOP K61WP (streptomyces K61), compatible Agriculture Biologique.

CHOU DE MILAN

CAPRICCIO F1

- Souple d'utilisation.
- Récolte d'été et d'automne.



100 % DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EN SEMENCES TRAITEES LALSTOP K61WP ⁽¹⁾

VARIÉTÉS	GAMME	CARACTÉRISTIQUES	TYPE	CALIBRE	CYCLE (Jours)	PÉRIODE DE PLANTATION			
						PRINT.	ÉTÉ	AUT.	HIV.
CHOU DE MILAN									
CAPRICCIO F1		Très belle qualité de plant		1-2	110-130				
RIGOLETO F1		Pomme volumineuse et dense, vert foncé		1,5-2,5	120-140				

⁽¹⁾ Les semences non traitées sont désormais proposées en traitement biocontrôle ⁽¹⁾ LALSTOP K61WP (streptomyces K61), compatible Agriculture Biologique.

CONCOMBRE

court, épineux

ROCCKER F1

- Variété très productive.
- Bon niveau de résistance à l'oïdium.
- Jolis fruits, réguliers.



100 % DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES 

VARIÉTÉS	GAMME	CARACTÉRISTIQUES	LONGUEUR (CM)	RÉSISTANCES	
				HR	IR
COURT ÉPINEUX					
ROCCKER F1		Résistant à l'oïdium	20-22	Ccu	CMV ; Co:1 ; Pcu ; Psl ; Px
RAIDER F1		Concombre de pleine terre, très productif	18-20	-	Ccu ; CMV ; Psi

CONCOMBRE

lisse



COLUMBIA F1



- Concombre long type hollandais.
- Plante vigoureuse et très productive.
- Très belle qualité de fruit.
- Peu d'amertume et peu de fraines.

NOUVEAU

BALLISTIC F1



- Concombre court, lisse précoce pour l'ensemble de la saison.
- Bonne plante vigoureuse avec bonne couverture foliaire des fruits en période chaude.
- Excellente qualité de fruits et uniformité sur l'ensemble de la récolte.
- Bonne qualité gustative, pas d'amertume.
- Très productif.

100 % DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES

VARIÉTÉS	GAMME	CARACTÉRISTIQUES	LONGUEUR (CM)	RÉSISTANCES	
				HR	IR
LISSE TYPE HOLLANDAIS					
COLUMBIA F1		Type hollandais	30-35	-	CVYV ; Px
LISSE TYPE BEIT ALPHA					
CROKDELIS F1		Sucré, délicieux et sans amertume	15-20	Ccu	CMV ; CVYV ; Px
 BALLISTIC F1 		Précoce et productif	16-19	Ccu	CMV ; PRSV ; ZYMV ; Px

COURGE



POTIMARRON



- Un petit goût délicieux de châtaigne.



SIBELLE F1



- Le butternut facile à réussir.
- Nombreux fruits de 1 à 1,5kg par pied.
- Chair orangée et savoureuse.
- Bonne tenue à l'oïdium.



MUSQUÉE D'HIVER DE PROVENCE



- La Provence dans l'assiette !

100 % DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES 

VARIÉTÉS	GAMME	CARACTÉRISTIQUES	TYPE	RÉS.	POIDS MOYEN
MUSQUÉE D'HIVER DE PROVENCE		La Provence dans l'assiette !		-	10 kg
ROUGE VIF D'ÉTAMPES		Plante rustique et coureuse, le plus gros calibre de notre gamme !		-	25 kg
SIBELLE F1		Productive et délicieuse		IR : Px	1-1,5 kg
POTIMARRON		Un petit goût délicieux de châtaigne !		-	3-4 kg

COURGETTE

ORELIA F1

- Variété productive.
- Jolis fruits, longs, de couleur jaune foncé.



LOREA F1

- Plante productive.
- Fruits blancs, bien droits, à la saveur douce et sucrée.



BOLDENICE F1

- Entrenœuds courts, plante dressée.
- Forte production.
- Fruits bien ronds.
- Facile à récolter.



ASTIA F1

- Plante vigoureuse et aérée.
- Productive en toute condition.
- La référence en courgette pour le potager.



TOSCA F1

- Variété pour tous les jardins.
- Très précoce et vigoureuse.
- Très productive.
- Résistante à l'oïdium.



100 % DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES 

VARIÉTÉS	GAMME	CARACTÉRISTIQUES		TYPE	PRÉCOCITÉ	VIGUEUR	RÉS.
JAUNE CYLINDRIQUE							
ORELIA F1		Mettez de la couleur dans vos plats !			★★	★★★★	-
BLANCHE CYLINDRIQUE							
LOREA F1		Osez le blanc !			★★	★★★★	-
BLANCHE & RONDE							
BOLDENICE F1		La ronde facile à cultiver			★★	★★★★	IR : Px ; CMV ; ZYMV ; WMV
VERTE CYLINDRIQUE							
ASTIA F1		La référence			★★★★	★★★★★	IR : Px
TOSCA F1		Souple d'utilisation			★★★★	★★★★★	IR : Px
CORA F1		Variété la plus précoce			★★★★	★★★★	-
TARMINO F1		Variété rustique et productive			★	★★★★★	IR : CMV

 Variétés disponibles en Non Traitées

 Disponible en bio

CORNICHON

VARIÉTÉ DISPONIBLE EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES ^{NTr}

VARIÉTÉ	GAMME	CARACTÉRISTIQUE	PRÉCOCITÉ	COULEUR FRUIT	LONGUEUR (CM)	RÉS.
REGAL F1		Très résistant à l'oïdium	★★★	Vert	3,2/1	CMV ; Co:1 ; Pcu ; Psl ; Px ; Ccu



ÉPINARD

VARIÉTÉ DISPONIBLE EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES ^{NTr}

VARIÉTÉ	GAMME	COULEUR FRUIT	RÉCOLTE	RÉS.
SAMOS F1		Vert foncé	Automne et hiver	IR : Pfs: 0,1 ; CMV



FENOUIL

TAURO F1  LE CHOIEN DE LA QUALITÉ.

- L'essayer c'est l'adopter !
- Pour toute la saison.
- Très bonne tenue à la montée à graines.

100% DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES ^{NTr}

VARIÉTÉ	GAMME	CARACTÉRISTIQUE	SEMENCES PRÉ-GERMÉES	CYCLE (J)	POIDS (KG)	COMPORTEMENT À LA MONTÉE À GRAINES
TAURO F1		Le plus précoce	■	65-70	0,4-0,6	★★★
LEONARDO F1 		Pour la fin de la saison	■	80-95	0,6-0,75	★



HARICOT



MISTIK

- Haricot déclivis.
- Haricots nains fins et sans fil d'un beau pourpre foncé.
- Variété très précoce.
- Qualité gustative.

MASCOTTE

- Haricot déclivis.
- Plante courte, adaptée aux petits espaces.
- Récolte facile.

PIKE

- Haricot très fin sans fil.
- Très belle présentation et tenue au feuillage en plants.
- Plante compacte, gousses faciles à récolter.
- Coloration verte soutenue et brillante.
- Bonne qualité gustative.

100% DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES 

VARIÉTÉS	GAMME	CARACTÉRISTIQUES	TYPE	PRÉCOCITÉ	COULEUR	LONGUEUR (CM)	RÉS.
HARICOT NAIN SANS FIL							
MISTIK		Facile à ramasser, précoce et délicieux	Haricot nain	★★★★	Violet	16-18	HR: BCMV, Psp
MASCOTTE		Parfait pour les petits espaces	Haricot nain	★★	Vert moyen	16-18	HR: Psp ; CI ; BCMV
PIKE		Semez une fois, récoltez un mois !	Haricot nain	★★★★	Vert brillant	14-15	IR : Psp ; Pss ; Xap ; HR : BCMV ; BCTV
FRUIDOR		Délicieux !	Haricot nain	★★★★	Jaune	15-18	HR : BCMV ; CI
HARICOT GRIMPANT FIN SANS FIL							
MONTE BELLO		Gagnez de l'espace en le cultivant en hauteur !	Haricot montant	★★	Vert moyen	16-18	HR : BCMV ; CI
HARICOT BEURRE À RAMES							
MONTE GUSTO		-	Haricot mangetout à rames	★★	Jaune	25	HR : BCMV ; CI

LAITUE

batavia



FLORINE

- Excellente qualité de plant.
- La référence en batavia !
- Facile à réussir du printemps à l'automne.
- Excellente tenue à la montée à graines.

NOUVEAU

FROSTINE (HMC 12437)*

- Beau plant, court et droit.
- Bon état sanitaire au jardin.
- Bon rendement, belles feuilles.
- Bonne capacité d'attente au potager.

FLORINRED

- Très jolis plants, courts et colorés.
- Excellent comportement à la montée à graine.

100% DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES 

VARIÉTÉS	GAMME	CARACTÉRISTIQUES	COULEUR	RÉSISTANCES		PÉRIODE DE PLANTATION			
				HR	IR	PRINT.	ÉTÉ	AUT.	HIV.
BATAVIA BLONDE									
MELVINE		La Batavia polyvalente		Bl: 30-32 ; Nr:0	LMV				
FLORINE		Plantez, arrosez, récoltez !		Bl: 31,32 ; Nr:0	LMV				
 FROSTINE (HMC 12437)* 		La batavia adaptée pour une production d'hiver		Bl: 29-40 ; Nr:0	-				
DORÉE DE PRINTEMPS		-		-	-				
BATAVIA ROUGE									
FLORINRED		Toujours bien colorée, la plus rouge !		Bl : 29-39 ; NR:0	-				
ROSSIA		Volumineuse et craquante !		-	LMV				
ROUGE GRENOBLOISE		-		-	-				

LAITUE

pommée

ADELYS

- Belle présentation en plant, court et bien coloré.
- Excellent comportement à la montée à graines.
- Laitue bien formée, qui patiente au potager.



JUSTINE

- Idéale pour la culture d'été.
- Pomme claire, lisse et brillante.
- Remarquable tenue à la chaleur.



NOVAPPIA

- Pomme blonde, superbe et délicieuse.



NOUVEAU BELAPPIA (HMC 12886)*

- Large créneau d'utilisation : semis de fin septembre à fin janvier.
- Évite d'allonger le créneau d'autres variétés.
- Très belle présentation, couleur vert franc brillant.
- Souplesse de récolte avec capacité d'attente au potager.



100% DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES 

VARIÉTÉS	GAMME	CARACTÉRISTIQUES	COULEUR	RÉSISTANCES		PÉRIODE DE PLANTATION			
				HR	IR	PRINT.	ÉTÉ	AUT.	HIV.
ADELYS		Plantez-la du printemps à l'automne !		Bl: 29-33 ; Nr:0	LMV				
JUSTINE		La belle laitue de l'été !		Bl: 29, 30, 33-35, 37	LMV				
NOVAPPIA		Encore mieux que l'Appia !		Bl: 32	LMV				
MAIKO		La belle rougette !		Bl: 29-33	-				
BELAPPIA (HMC 12886)*F1 NOUVEAU		Laitue verte pour les productions d'hiver		Bl: 29-41 ; Nr:0	-				
APPIA		Plant qui tient dans le temps		-	-				

*Variété en cours d'inscription (APV)

LAITUE

feuille de chêne



KYRIO

- Facile à réussir.
- Volumineuse.
- Plante de belle qualité.

BELLINO

- Plant de belle présentation.
- Très volumineuse.
- Bonne tenue à la montée à graines.

SAXO

- Feuille de chêne triple rouge.
- Présentation en plant exceptionnelle.
- Très résistante au mildiou.

100% DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES 

VARIÉTÉS	GAMME	CARACTÉRISTIQUES	COULEUR	RÉSISTANCES		PÉRIODE DE PLANTATION			
				HR	IR	PRINT.	ÉTÉ	AUT.	HIV.
KYRIO		Facile à réussir !		Bl: 30-32 ; Nr:0	LMV				
BELLINO		Très volumineuse !		Bl: 32 ; Nr:0	-				
SAXO		La plus rouge du potager		Bl: 30-32 ; Nr:0	-				

MÂCHE

TROPHY

- Recommandée pour les plantations de fin d'automne et d'hiver.
- Cycle de croissance rapide.
- Feuilles allongées.

100% DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT
EN SEMENCES NON TRAITÉES 

VARIÉTÉS	GAMME	PÉRIODE DE PLANTATION			
		PRINT.	ÉTÉ	AUT.	HIV.
TROPHY					
GALA					



MAÏS DOUX

VARIÉTÉ DISPONIBLE EXCLUSIVEMENT
EN SEMENCES NON TRAITÉES 

VARIÉTÉ	GAMME	HR	IR
SENTINEL F1		Ps	Et, MDMV



NAVET

VARIÉTÉ DISPONIBLE EXCLUSIVEMENT
EN SEMENCES NON TRAITÉES 

VARIÉTÉ	GAMME	CARACTÉRISTIQUES
DECLIC F1		Navet plat pour les plantations de printemps avec une qualité de racine inégalee



MELON

ANASTA F1



- Chair sucrée, très parfumée.
- Fruit superbe de 1 kg environ.
- Rendement exceptionnel sur toute la saison, sans taille.
- Vigoureux, rustique, adapté à toutes les conditions.



EDGAR



- Très précoce et hyper productif.
- La variété la mieux adaptée pour toutes les régions.
- Fruit superbe de 1 kg environ.



Bio

STELLIO F1



- Fruit attractif, d'excellente qualité et riche en sucre.
- Variété facile à cultiver, ne réclame pas de taille.
- Poids moyen des fruits : 1 kg.
- S'adapte à des conditions très variées.
- Résistant aux pucerons.



Bio

MASADA F1



- Robe jaune à maturité, verte à coeur, très brodée.
- Chair très sucrée, les enfants adorent !



100% DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES

VARIÉTÉS	GAMME	CARACTÉRISTIQUES		PRÉCOCITÉ	RÉSISTANCES	
					HR	IR
CHARENTAIS ÉCRIT						
ANASTA F1		Très beaux fruits sucrés et nombreux !		★	Fom:0, 1, 2	Gc:1 ; Px: 1, 2, 5
EDGAR F1		Le plus précoce !		★★★	Fom:0, 1, 2	Ag ; Gc:1 ; Px: 1, 2, 5
STELLIO F1		Le charentais résistant aux pucerons !		★	Fom:0, 1, 2	Ag ; Gc:1 ; Px: 1, 2, 5
VENDOME F1		Facile à cultiver et productif		★★	Fom:0, 1, 2	Px: 1, 2, 3, 5
DIEGO F1		-		★★	Fom:0, 1, 2	Px: 1, 2 ; Ag
CHARENTAIS LISSE						
CÉZANNE F1		Très précoce et productif sans besoin de tailler		★★★	Fom:0, 1	Gc:1 ; Px: 1, 2, 5
GALIA						
MASADA F1		Le melon à chair verte et sucrée, idéal pour l'été		★★	Fom:0, 1 ; MNSV:0	Gc:1 ; Px: 1, 2, 5
JAUNE CANARI						
TIMON F1		Un jaune éclatant !		★	-	Gc:1 ; Px: 1, 2



Disponible en bio

*Variété en cours d'inscription (APV)

PASTÈQUE



SUNLOVE F1

- Mini-pastèque à chair jaune.
- Plante moyennement vigoureuse, végétation contenue.
- Très bonne qualité gustative.
- Plant compact.
- Variété précoce.

MINI LOVE F1

- Précoce et productive.
- Calibre idéal.
- Contient peu de graines.
- Chair douce et sucrée.
- Peu sensible à l'oïdium.

100% DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES 

VARIÉTÉS	GAMME	CARACTÉRISTIQUES	TYPE	PRÉCOCITÉ	POIDS (KG)	RÉSISTANCES
						IR
MINI LOVE F1		Délicieuse et à peine plus grosse qu'un melon	Crimson sweet	★★★	2-3	Co:1
SUNLOVE F1		Mini-pastèque à chair jaune originale !	Jubilee	★★★	2-3	-

OIGNON

ELODY ET BARONA SONT DISPONIBLES EN SEMENCES NON TRAITÉES ^{NTr}

VARIÉTÉS	GAMME	SEMENCES PRÉ-GERM.	COMPORTEMENT À LA MONTÉE À GRAINES	PRÉCOCITÉ	FEUILLAGE		CALIBRE
					COLLET	PORT	
ALLIUM CEPA - BLANC NON GÉLIF							
ELODY		■	★★★★★	Tardif	Épais	Érigé	Moyen
ALLIUM CEPA - BLANC GÉLIF							
BARONA		■	★	★★	Moyen	Érigé	Moyen
BLANC DE REBOUILLON		■	★★★★★	Tardif	Fort	Érigé	Gros
ROUGE							
ROUGE LONG DE FLORENCE			★★		Épais		Moyen



POIREAU

VARIÉTÉS DISPONIBLE EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES ^{NTr}

VARIÉTÉS	GAMME	LONGUEUR (CM)	PÉRIODE DE PLANTATION			
			PRINT.	ÉTÉ	AUT.	HIV.
ARMOR		18-20	■	■		



POIRÉE

VARIÉTÉ DISPONIBLE EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES ^{NTr}

VARIÉTÉS	GAMME	COMPORTEMENT À LA MONTÉE À GRAINES	FEUILLAGE	CARDE
			COULEUR	COULEUR
VERTE À CARDE BLANCHE 3 (RACE D'AMPUIS)		★★	Vert foncé	Blanc



PANIER PRÉCOCITÉ

La clé du succès au jardin



RÉCOLTES
PLUS RAPIDES



OPTIMISEZ
L'ARROSAGE



LIMITEZ LE RISQUE
DE MALADIES

POIVRON / PIMENT



BALCONI F1

- Plante compacte idéale pour pot ou petit jardin.
- Grande productivité.
- Petits fruits pointus, excellents en snacking.
- Coloration en rouge très rapide.



LIPARI F1

- Rusticité, précocité et productivité.
- Fruit très allongé, en forme de corne.
- Chair d'excellente qualité gustative, sucrée.
- A cueillir en vert ou en rouge.

100% DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES 

VARIÉTÉS	GAMME	CARACTÉRISTIQUES	FORME COULEUR	INTENSITÉ PIQUANT	PRÉCOCITÉ RELATIVE	RÉSISTANCE HR
MINI CORDE DOUX						
TERRAZZI F1		Très sucrés et productifs		-	★★★	PVY:0 ; Tm:0
BALCONI F1		Très sucrés et productifs		-	★★★	PVY:0, 1 ; Tm:0
POIVRON CORNE DOUX						
LIPARI F1		Fruit allongé plein de saveur !		-	★★	Tm:0
CORNE PIQUANT						
SOFIANE F1		Type Hot Banana		★★★	★★	Tm:0
ORIZABA F1		Le jalapeño mexicain à cuisiner		★★	★	Xcv:1, 2, 3



CAMPERO F1

- Plante vigoureuse et facile à cultiver.
- Nombreuses résistances aux maladies.
- Rendement très important.
- Fruits délicieux de gros calibre.
- Chair épaisse qui limite les nécroses.

ALBY F1

- Très productif.
- Rustique.
- Chair douce.

NOUVEAU

CHOUCA F1

- Plante compacte et rustique.
- Mise à fruit rapide et importante.
- Très belle qualité de fruit, régulier.
- Coloration rouge intense et brillante.
- Nombreuses résistances aux maladies.

100% DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES 

VARIÉTÉS	GAMME	CARACTÉRISTIQUES	FORME COULEUR	PRÉCOCITÉ RELATIVE	RÉSISTANCE	
					HR	IR
3/4 LONG						
CAMPERO F1		De beaux fruits à la chair épaisse		★	PepMoV ; PepYMV ; PVY:0,1,1-2 ; Tm:0 ; Xcv:1,2,3	CMV ; TSWV:P0
ALBY F1		Très résistant		★	PepMoV ; PepYMV ; PVY:0,1,1-2 ; Tm: 0	CMV ; Pc
VALDOR F1		Variété rustique et gustative		★★	Tm:0	-
SONAR F1		Variété précoce, facile à réussir		★	Tm:0	-
FAVOLOR F1		-		★	Tm:0-2	CMV ; Pc
LAMUYO F1 (OBT INRA)		-		★★	Tm:0	-
CARRÉ ET CARRÉ INTERMÉDIAIRE						
 CHOUCA F1		Le carré précoce et résistant pour le jardin		★★★	PVY:0,1,1-2 ; Tm:0 ; PepMoV ; PepYMV ; Xcv:1,2,3	CMV ; Pc
ETERNITY F1		Poivron à la couleur vive qui peut se cultiver en pot		★★	Tm:0-3	TSWV:P0
FLAMINGO F1		Le poivron multicolore		★★	Tm:0	-

TOMATE

cerise

NOUVEAU

HMC 44434 F1**

(TUTTI SUN)



- Tomate cerise coeur de pigeon orange.
- Beaux fruits uniformes de couleur attrayante.
- Plante vigoureuse.
- Petits fruits très gustatifs et sucrés.
- Idéale en snacking.



CROKINI F1



- Produit plus de 300 petits fruits délicieux et sucrés.
- Plante puissante, belle qualité de plant.
- Les fruits n'éclatent pas et tiennent sur la plante.
- Résistante au mildiou (IR).

TUTTI FRUTTI F1



- Cerise allongée.
- Très sucrée.
- Plante très puissante et très productive.



* Variété en cours d'inscription (APV).

** Variété en cours d'inscription (APV). Dénomination en cours de validation.

SWEETBABY

- Adaptée aux terrasses et balcons.
- Produit énormément.
- Facile à réussir.



HARMONY F1

- Tomate cocktail rouge.
- Plante vigoureuse formant de longues grappes avec de nombreux fruits.
- Fruits savoureux et juteux.
- Idéale en brochettes.

GOLDWIN F1

- Plante vigoureuse et productive.
- Jolis fruits jaunes dorés.
- Fruits aromatiques.



100% DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES 

VARIÉTÉS	GAMME	CARACTÉRISTIQUES	FORME	PRÉCOCITÉ	CALIBRE	RÉSISTANCE	
						HR	IR
 HMC 44434 (TUTTI SUN) F1** 		Très sucrée, à la couleur orange intense !		★★	14-18g	ToMV : 0,1,2 / Fol : 0	IR : Ma,Mi,Mj
CROKINI F1 		Délicieuse, sucrée et productive !		★★	15-18g	Fol:0; Pf:A,B,C,D,E; ToMV:0,1,2	Ma ; Mi ; Mj; Pi; TYLCV
TUTTI FRUTTI F1		Une de nos variétés les plus sucrées !		★★	18-20g	Fol:0,1; ToMV:0,1,2	TYLCV
SWEETBABY F1		Variété idéale pour faire aimer le jardin aux enfants		★★	13-18g	-	-
HARMONY F1		Tomate cocktail savoureuse et vigoureuse		★★	25-30g	Fol:0,1; For; ToMV:0,1,2	Ss
GOLDWIN F1		Un équilibre sucre-acidité exceptionnel !		★★	18-22g	Fol:0,1; ToMV:0,1,2; Va:0; Vd:0	-
BLACK CHERRY		Petite cocktail pourpre au goût de bon !		★★	20-25g	-	-

TOMATE

Rétro charnue

GOURMANDIA F1

- Très gros fruits charnus et savoureux.
- Plante vigoureuse.
- Très productive.
- Variété très précoce.



GOURMANSUN F1

- Fruits de forme coeur de gros calibre.
- Bonne résistance au mildiou (IR).
- Belle chair flammée à maturité.
- Bonne qualité gustative et chair juteuse.

DIAMANDIA F1

- Un cœur à la qualité gustative remarquable.
- Souple d'utilisation et productive.
- Tomate résistante au mildiou (IR).



BUFFALOSTEAK F1

- Savoureuse et charnue.
- Productive, semi-précocce et facile à cultiver.
- Fruits presque sans pépins.



BUFFALOSUN F1

- Fruit jaune « flammé », tout en chair !
- Parfaite pour colorer vos salades !
- Variété productive.
- Variété résistante au mildiou (IR).

BUFFALOPINK F1

- Fruits côtelés de couleur rose éclatante.
- Tomate goûteuse et très charnue.
- Plante vigoureuse et productive.



TOMATE

Rétro charnue

CORAZON F1

- La tomate type «Aumônière» préférée de nos jardiniers !
- Gros fruits charnus.



DELIZIA F1

- Gros fruits côtelés, charnus, de saveur remarquable.
- Peu sensible au plant borgne.

HONEY MOON F1

- Plante vigoureuse à entre nœuds courts.
- Fruits ronds de gros calibre.
- Goût exceptionnel.
- Charnue et juteuse.
- Belle coloration « rosée ».



NOIRE DE CRIMÉE

- La traditionnelle noire de Crimée.
- Très productive.
- Chair charnue et juteuse.
- Parfum caractéristique.



100% DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES 

VARIÉTÉS	GAMME	CARACTÉRISTIQUES		FORME	PRÉCO- CITÉ	CALIBRE	RÉSISTANCE	
LES RÉTRO CHARNUES								
CORAZON F1		L'aumônière bien connue des jardiniers			★	160-170g	Va:0 ; Vd:0	-
DIAMANDIA F1 		Cœur gustatif et résistance au mildiou (IR)			★★	240-300g	Fol :0 ; For ; Pf :A,B,C,D,E ; Va:0 ; Vd:0 ; ToMV:0,1,2	Pi
GOURMANDIA F1 		Variété précoce et délicieuse			★★★	240-320g	Fol:0 ; ToMV:0,1,2 ; Va:0 ; Vd:0	Ma ; Mi ; Mj
GOURMANSUN F1 		Un fruit unique à la chair flammée et veinée de rouge			★★	220-280g	Fol:0,1,2 ; Va:0 ; Vd:0 ; ToMV:0,1,2	Pi ; TSWV:TO
HONEY MOON F1 		Savoureuse et résistante au mildiou (IR)			★★	200-260g	Fol:0,1 ; ToMV:0,1,2 ; Va:0 ; Vd:0	Pi ; TYLCV
DELIZIA F1		Gros fruits charnus et côtelés			★	150-170g	Fol:0 ; ToMV:0,1,2	-
BUFFALOSTEAK F1 		Fruits côtelés de plus de 500g			★	250-350g	Fol:0 ; ToMV:0,1,2 ; Va:0 ; Vd:0	Ma ; Mi ; Mj
BUFFALOSUN F1		La jaune résistante au mildiou (IR)			★	250-350g	Fol:0,1,2 ; Va:0 ; Vd:0	Pi ; TSWV:TO
BUFFALOPINK F1		La rose vigoureuse et productive			★	250-350g	Fol:0 ; For ; Pf:A,B,C,D,E ; Va:0 ; Vd:0 ; ToMV:0,1,2	Ma ; Mi ; Mj
ANANAS		La traditionnelle côtelée flammée			★	250-400g	-	-
NOIRE DE CRIMÉE		L'ancienne au goût unique			★	-	-	-
GREEN ZEBRA		Un look très attractif			★	-	-	-
CŒUR DE BŒUF		La coeur traditionnelle fondante			★	180-260g	-	-

TOMATE

Ronde du jardin

PREMIO F1

- Tomate « grappe » très précoce.
- Fruits ronds de joli calibre et délicieusement parfumés.



HECTOR F1

- Ne nécessite ni taille ni tuteur.
- Gros fruits ronds, parfumés et très colorés.
- Tomate déterminée à port buissonnant.
- Idéale pour potager de saison.

PAOLA F1

- Tomate précoce.
- Fruits ronds, très savoureux.



PAOLINE F1

- Facile à cultiver, délicieuse et résistante au mildiou (IR).
- La nouvelle référence à cultiver au potager !



100% DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EXCLUSIVEMENT EN SEMENCES NON TRAITÉES 

VARIÉTÉS	GAMME	CARACTÉRISTIQUES		FORME	PRÉCO- CITÉ	CALIBRE	RÉSISTANCE	
LES RONDES DU JARDIN								
PAOLINE F1		La reine du jardin !			★★	150-180g	Fol:0,1 ; For ; Pf:A,B,C,D,E ; Va:0 ; Vd:0 ; ToMV:0,1,2	On ; Pi ; TSWV:T0 ; Ma ; Mi ; Mj
PAOLA F1 		Précoce et délicieuse			★★★	150-160g	Fol:0,1 ; Pf:A,B,C,D,E ; Va:0 ; Vd:0 ; ToMV:0,1,2	Ss
PREMIO F1		Parfaite pour les premières salades			★★★	100-130g	Fol:0,1 ; Pf:A,B,C,D,E ; Va:0 ; Vd:0 ; ToMV:0,1,2	Ss
FANTASIO F1		Résistante (IR) au mildiou			★★	150-170g	Fol:0,1 ; ToMV:0,1,2 ; Va:0 ; Vd:0	Ma ; Mi ; Mj ; Pi ; Ss
PYROS F1		L'incontournable du jardin			★★★	180-200g	Va:0 ; Vd:0	Pi
CRISTAL F1		Précoce			★★★	160-180g	Fol:0,1 ; Pf:A,B,C,D,E ; Va:0 ; Vd:0 ; ToMV:0,1,2	Ss
FANDANGO F1		-			★★	150-170g	Va:0 ; Vd:0 ; ToMV:0,1,2	Pi
MONTFAVET H63-5 F1		-			★★	110-130g	-	-
HECTOR F1		Ne nécessite ni taille, ni tuteur			★	150-200g	Fol:0,1 ; Va:0 ; Vd:0	Ss ; Ma ; Mi ; Mj

TOMATE

Allongée



BELLANDINE F1

- Charnue, délicieuse et productive.
- Peu sensible au « cul noir ».

GIULIETTA F1

- Hyper productive.
- Fruits allongés.
- Idéale pour les sauces ou les salades.
- Rendement très important.
- Fruits délicieux de gros calibre.
- Chair épaisse qui limite les nécroses.

COLIBRI F1

- Tomate productive, de type « Roma ».
- Fruits pulpeux d'excellente qualité gustative.

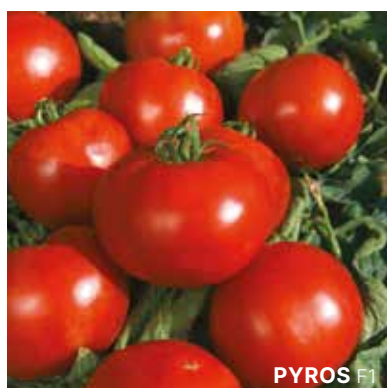
100% DES VARIÉTÉS DISPONIBLES EN SEMENCES NON TRAITÉES 

VARIÉTÉS	GAMME	CARACTÉRISTIQUES		FORME	PRÉCOCITÉ	CALIBRE	RÉSISTANCE	
							HR	IR
LES ALLONGÉES								
BELLANDINE F1		Variété charnue sans cul noir			★	180-230g	Fol:0,1; Va:0; Vd:0	Ma; Mi; Mj
GIULIETTA F1		La vraie San Marzano italienne			★	160-180g	Fol:0,1; ToMV:0,1,2; Va:0; Vd:0	Ma; Mi; Mj
COLIBRI F1		La «Roma» aux fruits pulpeux			★	150-160g	Fol:0,1; For; Va:0; Vd:0; ToMV:0,1,2	Ma; Mi; Mj
DYNO F1		Parfaite pour les sauces, ne nécessite ni taille, ni tuteur.			★★★	100-120g	Fol:0,1,2; Pst; ToMV:0,1,2; Va:0; Vd:0	Ma; Mi; Mj
DES ANDES		La traditionnelle cornue			★	140-160g	-	-

Notre *gamme*



ANTI-MILDIOU



ABRÉVIATIONS

RÉSISTANCES ÉLEVÉES (HR) - RÉSISTANCE INTERMÉDIAIRE (IR)

ESPÈCES	ABRÉVIATIONS	TYPE DE MALADIE	NOM DE LA MALADIE	HR/IR
CAROTTE	Ad	Champignon	Alternaria dauci	IR
	Eh	Champignon	Erysiphe heraclei	IR
CHOU CABUS	Foc:1	Champignon	Fusarium oxysporum f.sp. Conglutinans [race 1]	HR
COURGE	Px	Champignon	Podosphaeria xanthii (ex Sphaerotheca fuliginea)	IR
ÉPINARD	CMV	Virus	Cucumber Mosaic Virus	IR
	Pfs:0,1	Champignon	Peronospora farisona f.sp. spinaciae [races 0,1] (ex Peronospora effusa)	IR
HARICOT	BCMV	Virus	Bean Common Mosaic Virus	HR
	BCTV	Virus	Beet Curly Top Virus	HR
	Cl	Champignon	Colletotrichum lindemuthianum	HR
	Psp	Bactérie	Pseudomonas savastanoi pv. phaseolicola [race 1-6] (ex Pseudomonas syringae pv. phaseolicola)	HR
	Pss	Bactérie	Pseudomonas syringae pv. syringae	HR
	Ua	Champignon	Uromyces appendiculatus	HR
	Xap	Bactérie	Xanthomonas axonopodis pv. phaseoli (ex Xanthomonas campestris pv. phaseoli)	HR
CONCOMBRE	Ccu	Champignon	Cladosporium cucumerinum	HR / IR
	CMV	Virus	Cucumber Mosaic Virus	IR
	Co:1	Champignon	Colletotrichum orbiculare [races 1] (ex Colletotrichum lagenarium)	IR
	CVYV	Virus	Cucumber Vein Yellowing Virus	IR
	Pcu	Champignon	Pseudoperonospora cubensis [races 1,2]	IR
	PRSV	Virus	Papaya Ringspot Virus (ex WMV-I)	IR
	Psi	Bactérie	Pseudomonas syringae pv. lachrymans	IR
	Px	Champignon	Podosphaeria xanthii (ex Sphaerotheca fuliginea)	IR
CORNICHON	WMV	Virus	Watermelon Mosaic Virus (ex WMV-II)	IR
	Ccu	Champignon	Cladosporium cucumerinum	IR
	CMV	Virus	Cucumber Mosaic Virus	IR
	Co:1	Champignon	Colletotrichum orbiculare [races 1] (ex Colletotrichum lagenarium)	IR
	Pcu	Champignon	Pseudoperonospora cubensis [races 1,2]	IR
	Psi	Bactérie	Pseudomonas syringae pv. lachrymans	IR
COURGETTE	Px	Champignon	Podosphaeria xanthii (ex Sphaerotheca fuliginea)	IR
	CMV	Virus	Cucumber Mosaic Virus	IR
	PRSV	Virus	Papaya Ringspot Virus (ex WMV-I)	IR
	Px	Champignon	Podosphaeria xanthii (ex Sphaerotheca fuliginea)	IR
	WMV	Virus	Watermelon Mosaic Virus (ex WMV-II)	IR
LAITUE	ZYMV	Virus	Zucchini Yellow Mosaic Virus	IR
	Bl:29-37	Champignon	Bremia lactucae [races 29-37]	HR
	Bl:29-33	Champignon	Bremia lactucae [races 29-33]	HR
	Bl:29,30,33-35,37	Champignon	Bremia lactucae [races 29,30,33-35,37]	HR
	Bl:31,32	Champignon	Bremia lactucae [races 31,32]	HR
	Bl:30-32	Champignon	Bremia lactucae [races 30-32]	HR
	Bl:32	Champignon	Bremia lactucae [race 32]	HR
	LMV	Virus	Lettuce Mosaic Virus [race 1]	IR
MELON	Nr:0	Virus	Nasonovia ribisnigri [race 0]	HR
	Ag	Insectes	Aphis gossypii	IR
	Fom:0,1	Champignon	Fusarium oxysporum f.sp. Melonis [races 0,1]	HR
	Fom:0,1,2	Champignon	Fusarium oxysporum f.sp. Melonis [races 0,1,2]	HR
	Gc:1	Champignon	Golovinomyces cichoracearum [race 1] (ex Erysiphe cichoracearum [race 1])	IR
	MNSV:0	Virus	Melon Necrotic Spot Virus [race 0]	HR
	Px:1,2	Champignon	Podosphaeria xanthii [race 1,2] (ex Sphaerotheca fuliginea)	IR
	Px:1,2,5	Champignon	Podosphaeria xanthii [races 1,2,5] (ex Sphaerotheca fuliginea)	IR
MAÏS	Et	Champignon	Exserohilum turcicum (ex Setosphaeria turcica, Helminthosporium maydis, Helminthosporium turcicum)	IR
	MDMV	Virus	Maize Dwarf Mosaic Virus	IR
	Ps (Rp1-D)	Champignon	Puccinia sorghi (gene Rp1-D)	HR
PASTÈQUE	Co:1	Champignon	Colletotrichum orbiculare [races 1] (ex Colletotrichum lagenarium)	IR

ESPÈCES	ABRÉVIATIONS	TYPE DE MALADIE	NOM DE LA MALADIE	HR/IR
PIMENT	CMV	Virus	Cucumber Mosaic Virus	IR
	Pc	Champignon	Phytophthora capsici	IR
	PepMoV	Virus	Pepper Mottle Virus	HR
	PepYMV	Virus	Pepper Yellow Mosaic Virus	HR
	PVY:0	Virus	Potato Virus Y [races 0]	HR
	PVY:0,1	Virus	Potato Virus Y [races 0,1]	HR
	PVY:0,1,1-2	Virus	Potato Virus Y [races 0,1,1-2]	HR
	Tm:0	Virus	Tobamovirus (ToMV, TMV, PMMoV) [race P0]	HR
	Tm:0-2	Virus	Tobamovirus (ToMV, TMV, TMGMV, PMMoV, PaMMV) [race P0, P1, P1.2]	HR
	Tm:0-3	Virus	Tobamovirus (ToMV, TMV, TMGMV, PMMoV, PaMMV) [race P0, P1, P1.2, P1.2.3]	HR
	TSWV:P0	Virus	Tomato Spotted Wilt Virus [race P0]	IR
	Xcv:1,2,3	Bactérie	Xanthomonas campestris pv. Vesicatoria [races 1,2,3]	HR
PORTE-GREFFE	Fom:0,1,2	Champignon	Fusarium oxysporum f.sp. Melonis [races 0,1,2]	HR
	Fom:1-2	Champignon	Fusarium oxysporum f.sp. melonis [race 1-2]	IR
	Fon:0,1,2	Champignon	Fusarium oxysporum f.sp. Niveum [races 0,1,2]	HR
	Vd	Champignon	Verticillium dahliae	HR
	Fol:0,1,2 (US1,2,3)	Champignon	Fusarium oxysporum f.sp. lycopersici [races 0,1,2]	HR
	For	Champignon	Fusarium oxysporum f.sp. radicis-lycopersici	HR
	Ma	Nématodes	Meloidogyne arenaria	IR
	Mi	Nématodes	Meloidogyne incognita	IR
	Mj	Nématodes	Meloidogyne javanica	IR
	PI	Champignon	Pyrenochaeta lycopersici	IR
	ToMV:0,1,2	Virus	Tomato Mosaic Virus [races 0,1,2]	HR
	Va:0 (US:1)	Champignon	Verticillium albo-atrum [race 0]	HR
	Vd:0 (US:1)	Champignon	Verticillium dahliae [race 0]	HR
TOMATE	Aal	Champignon	Alternaria alternata f.sp. lycopersici	HR
	Fol:0 (US1)	Champignon	Fusarium oxysporum f.sp. lycopersici [races 0]	HR
	Fol:0,1 (US1,2)	Champignon	Fusarium oxysporum f.sp. lycopersici [races 0,1]	HR
	Fol:0,1,2 (US1,2,3)	Champignon	Fusarium oxysporum f.sp. lycopersici [races 0,1,2]	HR
	For	Champignon	Fusarium oxysporum f.sp. radicis-lycopersici	HR
	Ma*	Nématodes	Meloidogyne arenaria	IR
	Mi*	Nématodes	Meloidogyne incognita	IR
	Mj*	Nématodes	Meloidogyne javanica	IR
	Pf:A,B,C,D,E	Champignon	Passalora fulva [races A,B,C,D,E] (ex Cladosporium fulvum ex Fulvia fulva)	HR
	Pi	Champignon	Phytophthora infestans	IR
	Pst	Bactérie	Pseudomonas syringae pv. tomato	HR
	Ss	Champignon	Stemphylium solani	IR
	ToMV:0,1,2	Virus	Tomato Mosaic Virus [races 0,1,2]	HR
	TSWV:T0	Virus	Tomato Spotted Wilt Virus [race T0]	IR
	TYLCV	Virus	Tomato Yellow Leaf Curl Virus	IR
	Va:0 (US:1)	Champignon	Verticillium albo-atrum [race 0]	HR
	Vd:0 (US:1)	Champignon	Verticillium dahliae [race 0]	HR

* Le gène de résistance intermédiaire aux nématodes est actuellement le seul utilisé dans les variétés commercialisées. Ce gène est efficace contre les espèces de nématodes suivantes : Meloidogyne arenaria, Meloidogyne incognita, Meloidogyne javanica. L'efficacité de ce gène est réduite, voire annulée, par des températures de sol > à 86°F (28°C) ou d'autres conditions de stress.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les descriptions, illustrations, photographies, conseils, suggestions et cycles de végétation éventuellement présentés s'adressent à des professionnels avertis et sont issus d'observations réalisées dans des conditions déterminées sur divers essais. Ils sont proposés de bonne foi, à titre exclusivement indicatif, et ne sauraient par conséquent, en aucun cas, être considérés comme exhaustifs, comporter une quelconque garantie de récolte ou de performance, préjuger de facteurs ou circonstances spécifiques (actuel(le)s ou futur(e)s), et plus généralement constituer un engagement contractuel quel qu'il soit. L'utilisateur doit avant tout s'assurer notamment de l'adéquation de ses conditions d'exploitation, des conditions géographiques locales, de la période de culture envisagée, de son sol, de ses moyens (tels que connaissances et expériences techniques, techniques et opérations culturales), matériels (tels que tests et méthodes de contrôle) et équipements et de façon plus générale de son contexte agronomique, climatique, sanitaire, environnemental et économique avec les cultures, les techniques et les variétés présentées (se reporter également à nos Conditions Générales de Vente). Toutes les variétés illustrées dans cette publication ont été photographiées sous des conditions favorables et ne garantissent pas un résultat identique sous des conditions différentes. Toute reproduction, partielle ou intégrale, de cette publication (support et/ou contenu), par quelque procédé que ce soit, est formellement interdite, sauf autorisation spécifique préalable.

AVERTISSEMENT

Tous droits de propriété intellectuelle réservés. Toute reproduction et/ou exploitation est prohibée. Toute atteinte à ces droits peut constituer un acte légalement répréhensible passible de poursuites judiciaires. Pour plus d'informations, consulter le site internet suivant : www.hmclause.com

DÉFINITIONS ET NORMES

POUR RÉPONDRE À VOS DIFFÉRENTS BESOINS, SELON VOS EXIGENCES ET VOS TECHNIQUES DE CULTURE, HM.CLAUSE VOUS PROPOSE DES SEMENCES DONT LES NIVEAUX DE QUALITÉ SONT ADAPTÉS :

ELISEM®

Semences de qualité professionnelle caractérisées par :

- une bonne qualité germinative (supérieure au standard européen)
- une régularité de calibre
- une protection sanitaire adaptée

ELITOP®

Semences de précision, de haute qualité, caractérisées par :

- une qualité germinative élevée
- une uniformité de levée
- une régularité de calibre
- une protection sanitaire adaptée

PRECITOP®

Semences de précision, de très haute qualité, caractérisées par :

- une qualité germinative très élevée
- une très bonne énergie
- une uniformité de levée
- une régularité de calibre
- une protection sanitaire adaptée

Selon les espèces ces semences peuvent être disponibles en pré-germé.

	ELISEM®	ELITOP®	PRECITOP®
Qualité germinative	■ ■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
Energie	■ ■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
Uniformité	■ ■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■ ■
Régularité de calibre	Oui	Oui	Oui
Protection sanitaire adaptée	Oui	Oui	Oui
Pré-germination	Non	Non	Selon les espèces

SPÉCIFICATIONS PRODUITS POUR LES SEMENCES POTAGÈRES

Les spécifications produits pour la germination des semences de précision, leur pureté variétale et les obligations sanitaires sont basées sur les normes recommandées par l'ESA (European Seed Association).

La culture des potagères est devenue une activité hautement spécialisée et intensive. Suite à la demande toujours croissante d'une meilleure qualité, les producteurs de légumes et de plants exigent une qualité améliorée du matériel de départ.

La demande pour des formes spécifiques de semences et pour de plus amples informations qualitatives a fortement augmenté en faveur de la levée et du nombre de plants exigé.

La semence est un produit naturel. Les conditions environnementales souvent variables influent donc sur le résultat final. Par conséquent, il n'est souvent pas possible de donner des informations détaillées sur la levée et sur d'autres caractéristiques physiques. Afin de satisfaire au mieux le souhait des clients, HM.CLAUSE a créé des normes de qualité pour les différentes catégories de semence.

Les pourcentages de germination mentionnés sont les niveaux minima requis par HM.CLAUSE et ont été établis en accord avec les méthodes et tolérances de l'ISTA*.

DÉFINITIONS GÉNÉRALES

SEMENCE NORMALE

En général, la semence normale n'a été soumise à aucun process spécial. Elle est vendue au poids ou à l'unité, en fonction du produit. La semence normale est conforme aux normes CE.

SEMENCE DE PRÉCISION

La semence de précision a été soumise à des process supplémentaires. Elle est de taille uniforme et son taux de germination est élevé. La semence de précision est vendue à l'unité.

PRÉGERMINATION (PRIMING)

La prégermination est une activation du processus de germination dans le but d'obtenir une levée plus rapide ou plus uniforme après le semis. La semence prégermée est vendue à l'unité.

ENROBAGE (PELLETING)

L'enrobage est un procédé qui consiste à modifier la forme de la semence en la recouvrant d'un matériau, le but principal étant d'améliorer l'uniformité de la taille et de la forme pour faciliter le semis. Des ingrédients supplémentaires peuvent être ajoutés. Les semences enrobées sont vendues à l'unité.

PELLICULLAGE (FILM COATING)

Le pelliculage est une application complète, habituellement d'une couche pigmentée, recouvrant toute la surface de la graine. La forme originale de la graine reste intacte. Des ingrédients supplémentaires peuvent être ajoutés. Les pelliculages qui contiennent des insecticides sont normalement identifiables par un code couleur.

La semence pelliculée est vendue à l'unité.

TRAITEMENT SANS POUSSIÈRE (GLUE COATING)

Le traitement sans poussière est un procédé qui consiste à fixer les produits de protection phytosanitaire en évitant quasiment toute poussière. Un pigment peut être ajouté.

GERMINATION

Les données de germination se rapportent aux procédures ISTA* et sont valables au moment de l'expédition.

PURETÉ VARIÉTALE

Le taux de pureté variétale se définit comme le pourcentage de plantes provenant d'un lot et qui sont conformes à la description de la variété.

SPÉCIFICATIONS DE PURETÉ VARIÉTALE ESA POUR LES SEMENCES DE PRÉCISION ET LES SEMENCES ENROBÉES

ESPÈCE	% MINIMUM DE PURETÉ VARIÉTALE POUR LES SEMENCES DE PRÉCISION	GERMINATION SEMENCES DE PRÉCISION	GERMINATION SEMENCES ENROBÉES (PELLET)
AUBERGINE	98 %	90 %	-
BETTERAVE (MULTIGERME)	-	90 %	-
CAROTTE	-	85 %	-
CÉLERI	-	90 %	90 %
CHICORÉE WITLOOF (ENDIVE)	-	85 %	-
CHICORÉE A FEUILLES	-	88 %	88 %
CHICORÉE (FRISEE ET SCAROLE)	-	90 %	92 %
CHOU (CABUS, ROUGE, MILAN)	93 %	90 %	-
CHOU-FLEUR	90 %	90 %	-
CONCOMBRE PLEIN CHAMP	98 %	92 %	-
CONCOMBRE SERRE	99 %	92 %	-
CORNICHON PLEIN CHAMP	98 %	88 %	-
CORNICHON SERRE	98 %	92 %	-
COURGE	97 %	92 %	-
COURGETTE	97 %	92 %	-
EPINARD	-	85 %	-
FENOUIL	-	90 %	90 %
HARICOT NAIN & PLAT	-	85 %	-
HARICOT GRIMPANT	-	95 %	-
LAITUE (BEURRE, BATAVIA, ICEBERG, ROMAINE)	98 %	93 %	95 %
LAITUE (AUTRES TYPES)	95 %	93 %	95 %
MACHE	-	85 %	-
MAÏS (SUPERSWEET)	-	85 %	-
MELON (CHARENTAIS)	98 %	95 %	-
MELON (AUTRES TYPES)	98 %	90 %	-
OIGNON	-	90 %	-
PASTÈQUE	98 %	90 %	-
PERSIL	-	87 %	-
PIMENT/ POIVRON HYBRIDE	97 %	90 %	-
POIREAU OP	-	90 %	90 %
POIS	-	85 - 88 %	-
RADIS	-	92 %	-
SCORSONÈRE	-	80 %	-
TOMATE HYBRIDE (FRAIS)	98 %	92 %	-
TOMATE HYBRIDE (INDUSTRIE)	95 %	92 %	-

NB : Les normes ci-dessus sont déterminées à partir des règles et tolérances de l'ISTA*. Elles sont valables au moment de la livraison.

* ISTA : International Seed Testing Association

RECOMMANDATIONS DE L'ESA CONCERNANT LES EXIGENCES SANITAIRES

De façon à fournir des semences potagères suffisamment saines et pour satisfaire les exigences de la Directive européenne CE/2002/55, HM.CLAUSE utilise de nombreuses stratégies de gestion des risques sanitaires. Ceci permet de prévenir et de maîtriser les maladies transmissibles par semence. Ces stratégies peuvent, entre autres, inclure des programmes de tests sanitaires sur semences, des productions de semences en milieu contrôlé, des inspections au champ, des traitements de semences et d'autres méthodes efficaces de désinfection de semences.

L'ISHI-VEG a élaboré le Manuel des Méthodes de Détection Sanitaire sur Semences, qui inclut les protocoles de test sanitaires les plus élaborés. HM.CLAUSE respecte les recommandations de l'ISHI-VEG en matière de taille minimale d'échantillon représentatif pour ses tests de détection.

Vous trouverez des informations complémentaires concernant les protocoles de détection sanitaire sur semences et les recommandations de taille minimale d'échantillons sur : http://www.worldseed.org/isf/ishi_vegetable.html

TERMES DÉFINISSANT LA RÉACTION DES PLANTES AUX RAVAGEURS ET AUX PATHOGÈNES

La Sensibilité est l'incapacité d'une variété à restreindre la croissance et/ou le développement d'un organisme nuisible déterminé.

La Résistance est la capacité d'une variété à restreindre la croissance et/ou le développement d'un organisme nuisible déterminé et/ou les dégâts qu'il cause, en comparaison aux variétés sensibles dans des conditions d'environnement et de pression de l'organisme nuisible similaires.

Les variétés résistantes peuvent manifester quelques symptômes ou dégâts sous une forte pression d'organismes nuisibles.

2 niveaux de résistances sont définis :

RÉSISTANCE ÉLEVÉE (HR) :

Variétés qui restreignent fortement la croissance et/ou le développement d'un organisme nuisible déterminé en comparaison à des variétés sensibles et sous pression pathologique normale. Cependant, ces variétés peuvent présenter quelques symptômes ou dégâts sous forte pression de l'organisme nuisible.

RÉSISTANCE INTERMÉDIAIRE (IR) :

Variétés qui restreignent la croissance et/ou le développement de l'organisme nuisible déterminé et/ou les dégâts qu'il occasionne, mais peuvent présenter une gamme plus large de symptômes ou dégâts en comparaison aux variétés à résistance élevée. Néanmoins, les variétés à résistance intermédiaire présenteront des symptômes et dégâts moins graves que des variétés sensibles quand elles seront cultivées dans des conditions environnementales et/ou sous pression d'organismes nuisibles similaires.

Les variétés revendiquant le même niveau de résistance contre un organisme nuisible déterminé peuvent manifester une réponse de résistance différente due à des fonds génétiques différents d'une variété à l'autre.

Il convient de noter que, si une variété est déclarée résistante, cette résistance est limitée aux biotypes, pathotypes, races ou souches spécifiés pour l'organisme nuisible.

Une résistance revendiquée ne spécifiant aucun biotype, pathotype, race ou souche, signifie qu'il n'existe aucune classification par biotype, pathotype, race ou souche généralement reconnue de l'organisme nuisible en question. Dans ce cas, la résistance est uniquement revendiquée pour certains isolats de ce pathogène. Les nouveaux biotypes, pathotypes, races ou souches pouvant apparaître ne sont pas couverts par la résistance revendiquée à l'origine.

L'immunité existe quand une plante ne peut être attaquée ou infectée par un organisme nuisible déterminé.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I - DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ACHETEURS/CLIENTS LIVRES ET AUX ACHETEURS/CLIENTS FACTURES

PREAMBULE – RAPPEL IMPORTANT :

Les présentes conditions générales de vente, conformes aux règles professionnelles, usages nationaux et internationaux, s'appliquent expressément, à défaut de conventions particulières dûment approuvées, à toutes ventes de semences potagères, florales, officielles et aromatiques, y compris les semences livrées en vrac, et en particulier aux ventes réalisées auprès d'horticulteurs, maraichers, producteurs, producteurs de légumes, producteurs de plants, pépiniéristes, transformateurs, collectivités, groupements, revendeurs, importateurs, distributeurs, conservateurs, industriels et plus généralement de tous professionnels expérimentés et avertis, ou bien dont l'activité consiste notamment en la revente auprès de jardiniers amateurs (à savoir ceux qui utilisent lesdites semences pour un usage strictement privé, soit familial ou de loisir, à l'exclusion de tout usage professionnel) (ci-après dénommé(s) « acheteur(s) »).

Le fait de passer commande implique l'acceptation de l'acheteur des conditions générales de vente figurant sur les documents commerciaux de HM.CLAUSE (ci-après dénommée « vendeur ») s'il en existe, et ce nonobstant toute disposition contraire des conditions générales d'achat, bons de commande et autres documents, dont les documents commerciaux, de l'acheteur.

Les descriptions, illustrations, recommandations, conseils, suggestions, créneaux, cycles de végétation et précoité éventuellement présentés sur tous supports (catalogues ou autres documents commerciaux) s'adressent à des professionnels expérimentés et avertis, sont proposés de bonne foi, à titre exclusivement indicatif, et ne sauraient par conséquent, en aucun cas, être considérés comme exhaustifs, comporter une quelconque garantie de récolte et/ou de résultat, préjuger de facteurs ou circonstances spécifiques (actuels ou futurs), et plus généralement constituer un engagement contractuel quel qu'il soit, ou engager la responsabilité du vendeur quelle qu'elle soit.

ARTICLE 1 - GARANTIES :

1.1. Le vendeur garantit à l'acheteur la fourniture d'une marchandise loyale, saine et marchande, et ce, en l'état de la connaissance technique lors de la période de production, conformément à la réglementation et aux usages du commerce des semences.

1.2. En raison de la nature des produits vendus (produits vivants soumis à de nombreux aléas extérieurs lors de leur utilisation), les résultats obtenus ne dépendent pas uniquement de la variété et de la qualité de la semence. L'acheteur est seul responsable de la communication à ses propres clients de l'information nécessaire afin de permettre à ceux-ci de déterminer les conditions d'utilisation des semences, et afin qu'ils puissent s'assurer notamment de l'adéquation de leurs conditions d'exploitation, de leurs conditions géographiques locales, de la période de culture envisagée, de leurs sols, de leurs moyens (tels que connaissances et expériences techniques, techniques et opérations culturales), matériels (tels que tests et méthodes de contrôle) et équipement et de façon plus générale de leur contexte agronomique, climatique, atmosphérique, sanitaire, environnemental et économique avec les cultures, les techniques et les variétés présentées.

Dès lors, la responsabilité du vendeur ne pourra être retenue, partiellement ou totalement, qu'en cas de vice ou de non conformité reconnue, établie et dont l'action n'est pas prescrite, et ne pourra en aucun cas, et en particulier en matière d'authenticité ou de pureté variétale, de pureté spécifique, de faculté germinative, de conformité aux résistances aux souches ou races de maladies reconnues à ce jour, dépasser le montant total de la marchandise livrée, en ce compris les frais justifiés résultant du retour de ladite marchandise.

En outre, la responsabilité du vendeur ne saurait en aucun cas être engagée du fait de problèmes constatés lors de l'utilisation de semences non traitées qui, par définition, ne bénéficient pas du même procédé de traitement et de préservation que celui procuré aux semences traitées, relatifs à tout problème de levée, maladie, parasites, etc. ou à toute autre altération dans le développement de la variété. L'acheteur reconnaît et accepte les risques liés à la commande de semences non traitées.

1.3. Sauf accord particulier du vendeur, les différentes variétés de semences sont livrées conditionnées en vue de leur utilisation et/ou de leur revente en l'état, ou bien livrées en vrac aux fins de vente et/ou revente exclusivement sous la marque commerciale de l'acheteur.

En cas de livraison par le vendeur de semences conditionnées, l'acheteur s'interdit expressément de déconditionner et/ou de désensacher les semences qui lui sont vendues sous emballage d'origine en vue de re-conditionnement et/ou d'effectuer sur celles-ci une œuvre quelconque quelle que soit (enrobage, pelliculage, traitement ou autres) et/ou de la revente en emballages ouverts. Il s'engage à faire respecter cette clause auprès de ses propres clients. En cas de non-respect de cette obligation de la part de l'acheteur ou de la part de ses propres clients, la responsabilité du vendeur ne pourra en aucune manière être engagée pour les marchandises livrées par celui-ci, et l'acheteur assumera l'entière responsabilité des conséquences découlant du non-respect de cette obligation. En cas de livraison de semences conditionnées en vue de leur reconditionnement sous la marque commerciale de l'acheteur, la responsabilité du vendeur ne saurait être engagée en cas d'ouvrage quel que soit effectué par l'acheteur. En tout état de cause, le vendeur ne pourra également être tenu responsable des dommages résultant de ses emballages et conditionnements quels qu'ils soient.

1.4. Un nombre approximatif de semences vendues sera communiqué, pour chaque variété, par le vendeur à l'acheteur, à titre d'information exclusive, ce nombre pouvant en effet varier en raison, entre autres, des lots de semences concernés et des résultats des récoltes.

1.5. Les marchandises sont impropres à la consommation humaine ou animale et sont livrées par le vendeur pour un usage par l'acheteur ou ses propres clients conforme à sa destination. En conséquence, le vendeur ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'un usage desdites marchandises et de ses conséquences, non conforme à sa destination. De même, toute multiplication, production et/ou reproduction des marchandises par l'acheteur ou ses propres clients est formellement interdite. A tout moment, le vendeur pourra opérer les vérifications nécessaires quant au bon respect des dispositions ci-avant, sans préjudice de toute autre action du vendeur. L'acheteur s'engage à faire respecter cette clause auprès de ses propres clients.

1.6. Le vendeur n'acceptera, qu'elle qu'en soit la raison, aucun retour de marchandises sauf accord préalable et écrit de sa part, auquel cas tous frais et risques y afférents seront à la charge exclusive de l'acheteur.

ARTICLE 2 - CAS DE FORCE MAJEURE :

Les commandes ne seront pas exécutées en cas de force majeure.

Sont considérés comme cas de force majeure, à titre d'exemple non limitatif, les perturbations atmosphériques, climatiques, environnementales, les faits de guerre, émeutes, épidémies, pandémies, endémies graves, incendies et accidents dans toutes les entreprises intervenant dans la production (dont les accidents de culture de toute nature engendrant des modifications de quantité et qualité des semences vendues) et la distribution des semences.

ARTICLE 3 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

3.1. Les présentes conditions générales de vente ne peuvent en aucun cas être interprétées comme conférant à l'acheteur un quelconque droit/titre de propriété intellectuelle sur les marchandises du vendeur ainsi que sur tous emballages et/ou supports et/ou documents y afférents et/ou droits/titres de propriété intellectuelle, et/ou signes distinctifs, qu'ils soient la propriété du vendeur ou de celui-ci les exploite ou utilise dans le cadre de son activité.

3.2. L'acheteur s'interdit de masquer, supprimer ou modifier, de quelque façon que ce soit, les droits et/ou titres de propriété intellectuelle ainsi que les signes distinctifs apparaissant sur les emballages des marchandises livrées par le vendeur.

3.3. L'acheteur s'engage à informer immédiatement et par tout moyen le vendeur de toute atteinte à ses droits de propriété et/ou droits/titres de propriété intellectuelle et/ou signes distinctifs (à ceux à ceux qu'il exploite ou utilise dans le cadre de son activité) et à apporter toute sa coopération au vendeur.

3.4. A tout moment, le vendeur pourra opérer les vérifications nécessaires quant au bon respect des dispositions ci-avant, sans préjudice de toute autre action du vendeur. L'acheteur s'engage à faire respecter cette clause auprès de ses propres clients. L'acheteur autorise expressément la visite de toute personne habilitée ou mandatée par le vendeur pour exercer le contrôle du respect des dispositions prévues par les présentes conditions générales de vente notamment en matière de propriété intellectuelle et de préservation de la qualité de la marchandise. Pour ce faire, l'acheteur s'engage à lui faciliter le libre accès à ses locaux et

notamment mais non exclusivement aux serres. Le vendeur pourra également consulter tout document utile à cet effet. L'acheteur, en cas de revente des produits à tiers, sera tenu d'informer le tiers des obligations ci-dessus décrites.

3.5. Avertissement : Tous droits de propriété intellectuelle réservés. Toute reproduction et/ou exploitation est prohibée. Toute atteinte à ces droits peut constituer un acte légalement répréhensible passible de poursuites judiciaires. Pour plus d'informations consulter le site internet suivant : www.hmclause.com.

ARTICLE 4 - RISQUES :

4.1. La marchandise voyage aux risques et périls de l'acheteur et/ou du vendeur, selon la dernière version de l'Incoterm en vigueur convenu pour la vente.

4.2. Sauf conditions particulières, tout retard de livraison/perte/dommage causé à la marchandise pendant le transport et leurs conséquences éventuelles seront assumés exclusivement par l'acheteur.

Le destinataire est tenu de confirmer au transporteur ses réserves motivées par lettre recommandée avec accusé de réception postée dans les trois jours suivant la réception de la marchandise (article L. 133-3 du Code de Commerce français) ou dans tout autre délai imposé par la législation applicable. La non-observation de ces formalités empêche toute action contre le transporteur.

ARTICLE 5 - DELAIS DE RECLAMATION :

Toute réclamation portant sur l'aspect extérieur et la pureté spécifique devra être faite dans les douze jours suivant l'arrivée de la marchandise, sur la faculté germinative dans les quarante cinq jours suivant l'arrivée de la marchandise, sur l'authenticité, la pureté variétale dans les délais normaux de semis et de contrôle faisant immédiatement suite à la date de livraison. En cas de livraison par le vendeur de semences conditionnées, aucune réclamation ne sera acceptée par le vendeur dans l'hypothèse où les semences ont été réemballées par l'acheteur ou ses propres clients.

ARTICLE 6 - RESISTANCES :

La Sensibilité est l'incapacité d'une variété à restreindre la croissance et/ou le développement d'un organisme nuisible déterminé.

La Résistance est la capacité d'une variété à restreindre la croissance et/ou le développement d'un organisme nuisible déterminé et/ou les dégâts qu'il cause, en comparaison aux variétés sensibles dans des conditions d'environnement et de pression de l'organisme nuisible similaires.

Les variétés résistantes peuvent manifester quelques symptômes ou dégâts sous une forte pression d'organismes nuisibles. Deux niveaux de résistance sont définis.

La Résistance élevée (HR) : Variétés qui restreignent fortement la croissance et/ou le développement d'un organisme nuisible déterminé en comparaison à des variétés sensibles et sous pression pathologique normale. Cependant, ces variétés peuvent présenter quelques symptômes ou dégâts sous forte pression de l'organisme nuisible.

La Résistance intermédiaire (IR) : Variétés qui restreignent la croissance et/ou le développement de l'organisme nuisible déterminé et/ou les dégâts qu'il occasionne, mais peuvent présenter une gamme plus large de symptômes ou dégâts en comparaison aux variétés à résistance élevée. Néanmoins, les variétés à résistance intermédiaire présenteront des symptômes et dégâts moins graves que des variétés sensibles quand elles seront cultivées dans des conditions environnementales et/ou sous pression d'organismes nuisibles similaires. Les variétés revendiquant le même niveau de résistance contre un organisme nuisible déterminé peuvent manifester une réponse de résistance différente due à des fonds génétiques différents d'une variété à l'autre.

Il convient de noter que, si une variété est déclarée résistante, cette résistance est limitée aux biotypes, pathotypes, races ou souches spécifiques pour l'organisme nuisible.

Une résistance revendiquée ne spécifiant aucun biotype, pathotype, race ou souche, signifie qu'il n'existe aucune classification par biotype, pathotype, race ou souche généralement reconnue de l'organisme nuisible en question. Dans ce cas, la résistance est uniquement revendiquée pour certains isolats de ce pathogène. Les nouveaux biotypes, pathotypes, races ou souches pouvant apparaître ne sont pas couverts par la résistance revendiquée à l'origine.

L'immunité existe quand une plante ne peut être attaquée ou infectée par un organisme nuisible déterminé.

ARTICLE 7- DROIT APPLICABLE -

ATTRIBUTION DE COMPETENCE :

7.1. Les présentes conditions générales de vente, y inclus les opérations de vente sont soumises au

droit français qui est seul applicable.

7.2. Pour tous différends, contestations et litiges relatifs à l'exécution et à l'interprétation desdites conditions générales de vente, les juridictions de Paris (France) sont seules compétentes, même en cas de référé, appel en garantie ou pluralité de défendeurs. En cas de facture impayée par l'acheteur à son échéance, le vendeur aura la possibilité d'assigner celui-ci au lieu de son domicile.

ARTICLE 8 - INFORMATIQUE ET LIBERTES :

Le vendeur collecte et traite des données personnelles de l'acheteur à des fins de gestion administrative et commerciale, ce que le client accepte. L'acheteur peut demander l'accès, la rectification, la suppression, la portabilité, la restriction du traitement desdites données à caractère personnel et/ou s'opposer au traitement desdites données à caractère personnel en contactant le Service Commercial du vendeur, rue Louis Saillant, Z.I. La Motte, 26800 PORTES-LES-VALENCE, France ou à personaldata@hmclause.com.

II - DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ACHETEURS/CLIENTS FACTURES

ARTICLE 1 - COMMANDES :

1.1. Une fois la commande confirmée par le vendeur, elle sera exécutée dans la mesure du possible, et les marchandises seront livrées, dans la mesure du possible, aux dates souhaitées par l'acheteur. Par ailleurs, le vendeur recommande aux acheteurs de donner très exactement leurs instructions d'expédition. Le vendeur décline toute responsabilité si des erreurs se produisent par manque de renseignement.

1.2. En cas de récolte ou de production partielle ou nulle, provoquée notamment par un cas de force majeure, une réduction partielle ou totale sera appliquée à la commande.

Les livraisons seront effectuées en fonction des approvisionnements et disponibilités en quantité et qualité suffisantes. En cas de livraison partielle, les produits seront facturés au prorata des quantités livrées.

Aucune indemnité (en ce notamment inclus tous dommages et intérêts de quelque nature qu'ils soient) ne pourra en conséquence être réclamée, notamment pour livraison partielle, non-livraison ou retards de livraison.

1.3. Le vendeur ne livrera les semences qu'une fois qu'un test de germination aura été accompli sur le lot concerné. Dans l'hypothèse où l'acheteur demande néanmoins au vendeur de lui livrer les semences avant la fin du test de germination, l'acheteur assumera l'entière responsabilité des conséquences du lot de semences en matière de germination.

ARTICLE 2 - PRIX :

2.1. Les prix des marchandises sont établis par référence aux tarifs publiés et communiqués par le vendeur. Conformément aux usages de la profession et compte tenu des contraintes techniques et commerciales, le prix des semences qui ne font pas l'objet d'une telle publication reste soumis à une négociation de gré à gré entre l'acheteur et le vendeur. Sauf condition particulière, les tarifs applicables sont ceux en vigueur le jour de la confirmation de la commande. Dans tous les cas, il incombera ensuite à l'acheteur de fixer librement ses prix de vente à ses propres clients.

2.2. Les prix s'entendent hors taxes, départ usine (Incoterms, dernière version en vigueur), hors emballage, sauf indication différente sur la facture. Ils sont applicables à partir du premier octobre de chaque année et pourront être modifiés à tout moment en cours de campagne.

2.3. Sauf conditions particulières il sera fait application de la colonne tarif correspondant à la quantité commandée. Pour des pesées intermédiaires il sera fait application du prix de base de la colonne tarif immédiatement inférieure à cette pesée.

2.4. Sauf conditions particulières toutes taxes, frais de transport, assurances, certificats/certifications, autorisations, frais bancaires et frais d'emballage ou de conditionnement et tous autres frais, le cas échéant, sont facturés de façon distincte sur la facture émise par le vendeur.

2.5. Une commande pourra être assujettie à un montant global minimum et/ou à un montant minimum par variété.

ARTICLE 3 - PAIEMENT :

3.1. Tout règlement est réputé réalisé à la date à laquelle les fonds sont mis par l'acheteur à la disposition du vendeur (Article L. 441-3, alinéa 4 du Code de Commerce français).

3.2. Sauf conditions particulières ou dispositions impératives de la législation applicable, les paiements sont effectués par chèque, virement ou traite à 30 jours date de facture, conformément aux modalités de paiement indiquées sur la facture, à l'exception

des acheteurs ayant fait l'objet d'un ou plusieurs incidents de paiement ou plus généralement d'un contentieux et ayant soldé leur compte, des acheteurs faisant l'objet d'une procédure collective ou toutes autres procédures similaires, selon la législation applicable en vigueur, et des nouveaux acheteurs, pour lesquels, pendant un an, toute commande confirmée par le vendeur ne sera livrée que contre paiement comptant à la date de livraison ou paiement préalable, selon le souhait du vendeur, en raison des risques importants d'insolvabilité, et ce sauf conditions particulières précisées par le vendeur, motivées notamment par des renseignements favorables sur la solvabilité de l'acheteur. De plus et en tout état de cause, en cas de renseignements défavorables sur la solvabilité d'un acheteur, ce dernier ne sera livré que contre paiement comptant à la date de livraison ou paiement préalable, selon le souhait du vendeur, sauf conditions particulières précisées par le vendeur.

3.3. Un escompte de 1,00% du montant hors taxes facturé sera appliqué par le vendeur en cas de paiement intégral par l'acheteur dans les 15 jours suivant la date de la facture, sauf paiement demandé au comptant ou d'avance.

3.4. Toutes les marchandises du vendeur et les factures y relatives sont payables au domicile de celui-ci.

3.5. En cas de retard de paiement, de paiement partiel ou de non-paiement, le vendeur pourra suspendre ou résilier toutes les commandes en cours jusqu'à complet paiement de toutes les sommes qui lui sont dues par l'acheteur, sans préjudice de toute autre voie d'action et/ou de dommages et intérêts et tous frais (notamment administratifs, légaux, réglementaires et judiciaires supportés par le vendeur en vue du recouvrement des sommes dues par l'acheteur) que le vendeur se réserve le droit de réclamer. Conformément aux dispositions légales et réglementaires, outre les sommes et frais mentionnés ci-avant, un montant de 40 euros sera dû de plein droit en cas de non-paiement à l'échéance. L'acheteur ne pourra

intenter une quelconque action à l'encontre du vendeur et/ou réclamer une quelconque indemnité du fait de ladite suspension ou résiliation. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne l'application immédiate, sans qu'il soit besoin d'aucune formalité, de pénalités de retard, calculées sur le montant toutes taxes comprises de la facture, au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne (BCE) majoré de 10 points de pourcentage (au 1er janvier pour le 1er semestre de l'année civile, et au 1er juillet pour le second semestre de l'année civile), et exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, ainsi que flexibilité immédiate des sommes dues pour d'autres livraisons. Ces conditions sont susceptibles de changer en fonction de la législation en vigueur.

3.6. Toute facture non intégralement réglée au plus tard le jour de sa date d'échéance et recouvrée par le service contentieux du vendeur sera, immédiatement et sans qu'il soit besoin d'aucune formalité, majorée, à titre de clause pénale non-réductible au sens des articles 1231-5 et suivants du Code Civil français, d'une indemnité fixée forfaitairement à 15 % du montant des sommes impayées.

ARTICLE 4 - CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIÉTÉ

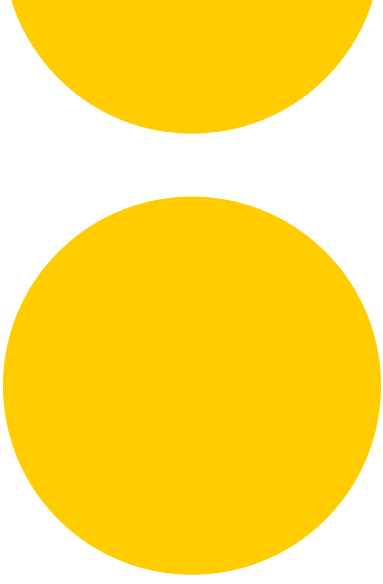
4.1. Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal, intérêts, pénalités, frais et accessoires éventuels par l'acheteur.

Ne constituent pas des paiements, au sens de la présente disposition, la remise de traites, ou de tout titre créant une obligation de payer. Tout acompte remis restera acquis au vendeur, à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toute autre action que le vendeur pourra intenter.

4.2. L'acheteur est autorisé, dans le cadre de l'exploitation normale de son établissement, à revendre les marchandises livrées, mais il ne peut en aucun cas consentir une quelconque sûreté sur les marchandises, ni en transférer la propriété à titre de garantie. En cas de revente par l'acheteur, celui-ci cède au vendeur toutes les créances nées au profit de l'acheteur provenant de la revente au tiers acheteur.

L'autorisation de revente est retirée automatiquement à l'acheteur en cas de cessation de paiement de celui-ci.

4.3. En cas de saisie ou de toute autre intervention d'un tiers, l'acheteur est tenu d'en aviser immédiatement le vendeur et supportera la charge des risques quels qu'ils soient, nonobstant l'application de la présente clause, y compris en cas de perte ou de destruction, et ce dès la livraison des marchandises. Il supportera également les charges de l'assurance. (12/2024).



HM • CLAUSE



HM.CLAUSE S.A.S.

Rue Louis Saillant - Z.I. La Motte

26800 Portes-lès-Valence

Tél. +33 (0)4 75 57 57 57

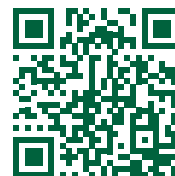
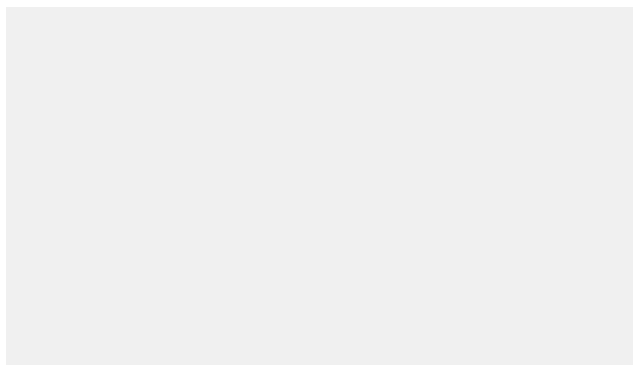
Fax +33 (0)4 75 57 57 79

www.hmclause.com

Contact service client

Tél. +33 (0)4 75 57 57 57

E-mail : commande.pro.france@hmclause.com



www.clausehomegarden.com